

# Les jeunes et l'avenir du travail

## Déclaration du groupe Personnalités qualifiées

**Jean-François Pilliard** : « Que voulons-nous offrir comme avenir professionnel à la jeunesse ? Face au constat d'un taux de chômage structurellement encore trop élevé chez les 18-25 ans dans notre pays, la question demeure préoccupante. Comment se fait-il qu'il y ait autant de jeunes sans qualifications adaptées pour entrer dans le marché du travail et autant d'emplois qualifiés qui ne trouvent pas à recruter dans l'industrie comme dans les services ? Le grand mérite de cet avis est de ne pas avoir éludé cette question. Il vient après deux temps forts dans la réforme du marché du travail. D'abord les ordonnances de septembre 2017, puis la loi de septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Les premières ont permis de sécuriser la gestion de l'emploi, mettant notre pays dans une situation compétitive par rapport aux autres.

La seconde a instauré un nouveau cadre ambitieux au système de formation professionnelle et d'apprentissage.

Je vois dans ces deux évolutions deux opportunités, que les entreprises de notre pays devraient saisir afin de reprendre le chemin d'un jeu gagnant-gagnant pour l'économie et la société française.

L'entreprise, pour conforter sa confiance en les jeunes, devrait les recruter davantage en contrat à durée indéterminée et investir encore plus dans l'accompagnement des parcours de formation professionnelle et d'apprentissage.

C'est là que notre avis fait un certain nombre de propositions très constructives.

Je soutiens aussi avec conviction les préconisations formulées dans l'avis pour améliorer la qualité de vie au travail et en particulier, celle pour assurer un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Quant à la dernière recommandation, qui tend à mobiliser les acteurs de la communauté internationale en faveur d'un projet de justice sociale et climatique, elle est plus que jamais d'actualité.

Je suis convaincu que cet avis aurait dû se concentrer sur un nombre plus restreint de sujets et aboutir de ce fait à des recommandations beaucoup moins nombreuses et plus approfondies. Les pistes ouvertes sont les bonnes ; faisons confiance aux acteurs concernés, en particulier les jeunes, pour les mettre en œuvre.

C'est pourquoi je voterai cet avis. Merci à nos deux rapporteurs Dominique et Nicolas, ainsi qu'à notre présidente Sylvie ».